

Les merveilles de la Paracha : BEMIDBAR

Réfouah Chéléma 'Haïm Ben Rivka / Léilouy Nichmat : Binyamin ben Netanel Mendel Chelomo, Rav Moché Ben Esther, Rav Mikhael Ben Lea, Alain Elyau ben Simha, Clarisse Bat Rivka

Pour la victoire du peuple Juif en Israël, la guérison des malades, la libération des captifs et la protection des soldats et des civils

« Dans le désert de Sināi dans la tente d'assignation (le Michkan), le premier du deuxième mois de la deuxième année » (1, 1)

On peut se demander pourquoi par rapport au lieu, la Thora commence par le lieu global (le désert) puis le lieu précis (la tente d'assignation), alors que pour le temps, on commence par le temps précis (le 1er du 2ème mois) puis le global (la 2ème année) ?

En fait, la Thora suit la même logique, et même pour le lieu, on évoque le lieu précis avant le lieu global, comme pour le temps. Car même si en apparence, le Michkan est un lieu précis du désert, en réalité c'est l'inverse et le Michkan est le lieu global. En effet, le Michkan renfermait la Présence Divine. Or, tout ce qui existe dépend de cette Présence et ne tient que par elle. Car c'est la Présence Divine concentrée dans le Michkan qui fait exister tous les autres lieux. Tous les endroits sont donc des détails par rapport à la Présence Divine. C'est le sens de la parole de nos Sages : « Hachem est Le Lieu du monde ». (Ohr Ha'haim)

« Lèvez la tête (comptez) de toute l'assemblée des enfants d'Israël... par nombre des noms » (1, 2)

Le verset dit que les Hébreux furent comptés selon le nombre des noms, c'est à dire le nombre des personnes. Mais le verset parle de noms pour évoquer les Juifs. En effet, nos Sages enseignent que de même qu'il y a 600 mille lettres dans la Thora, il y a aussi 600 mille âmes dans le peuple Juif. Chaque âme a sa racine dans une lettre de la Thora. Or, il est aussi rapporté que toute la Thora est constituée de Noms Divins. Ainsi, chaque Juif, qui a sa racine dans la Thora, est relié aux Noms Divins. De fait, pour parler du nombre de Juifs, la Thora dit : « Le nombre de noms », allusion aux Noms Divins auxquels chaque Juif est relié. La compréhension profonde de ce principe doit nous mener à un amour profond d'un autre Juif, conscient qu'il compose réellement un nom d'Hachem.

(Hidouché Harim)

« Ils furent affiliés selon leurs familles et leurs maisons paternelles » (1, 18)

Ce verset vient signifier que concernant le décompte du peuple qui fut ici réalisé, chacun fut affilié selon sa famille. Mais, le terme "Vayityaledou-וייתלדו", que l'on a traduit par : "Ils furent affiliés", signifie littéralement : « Ils furent enfantés ». Cela fait allusion au fait que grâce à ce décompte, chaque personne qui a été recensée fut considérée comme si elle venait de naître. En effet, ce décompte avait pour objet d'élever et de sanctifier chaque personne recensée. Et cette élévation fut telle, qu'elle fut considérée comme une nouvelle naissance, à l'image de ce que nos Sages disent à propos d'un converti : « il est considéré comme un nouveau-né ».

« Comme Hachem ordonna à Moché, il les dénombra dans le désert de Sināi » (1, 19)

On peut s'interroger sur la formulation de ce verset. On se serait plutôt attendu à lire la formule inverse : « Moché les dénombra dans le désert de Sināi, comme Hachem lui ordonna ».

En fait, nos Sages nous enseignent que chaque Juif correspond à une lettre dans la Thora (voir plus haut). La sainteté de la Néchama de chaque Juif est extrêmement haute, même du Juif le plus simple et le plus éloigné. Sa Néchama relève d'une sainteté illimitée qu'il est impossible d'imaginer. Parce que la sainteté de chaque Néchama est liée à celle de la Thora. La tradition révèle qu'il existe 600.000 âmes juives correspondant aux 600.000 lettres de la Thora. C'est ainsi que le nom יִשְׂרָאֵל (Israël) est composé des lettres de la phrase : « ישׁ ששים רבוא אותיות לתורה » (Il y a 600.000 lettres dans la Thora) ». Car chaque Juif correspond réellement à une lettre de la Thora. D'où l'importance de respecter chaque Juif. Et lui manquer de respect

reviendrait à la gravité de mépriser la Thora elle-même ! (Dieu Préserve). C'est pourquoi, lorsque Hachem a demandé à Moché de dénombrer tous les Juifs, cet acte fut considéré comme le comptage de toutes les lettres de la Thora. L'ordre de Hachem donné à Moché, celui de compter les 600.000 âmes, revenait à réunir la sainteté même d'un Sefer Thora tout entier. Tel est le sens du verset : « Comme Hachem ordonna à Moché », cela fait allusion à la sainteté de la Thora, qui contient « tout ce que Hachem ordonna à Moché ». La même sainteté fut atteinte lorsqu'il les dénombra dans le désert de Sināi ». (Kedouchat Levi)

« La tribu de Dan..., 62.700 hommes » (1, 38)

On peut remarquer un fait très contradictoire. Dan est la tribu qui était sensée avoir la plus petite descendance. Il a eu un enfant unique et sourd : 'Houchim. Alors que son frère Binyamin, a eu 10 enfants. Cependant, lors du décompte dans le désert, la famille de Dan s'élevait à 62.700 descendants, alors que Binyamin n'en comptait que 35.500 ! Comment comprendre cette antinomie ?

En fait, l'essentiel de la réussite ne peut réellement s'obtenir que lorsque l'homme se remet entre les Mains de Hachem. Il renonce ainsi à compter sur ses propres capacités et sur les atouts de la nature. Dan qui n'avait qu'un seul enfant, s'en était remis totalement à Hachem. Il avait perdu tout espoir d'avoir une grande descendance d'après les lois de la nature. C'est ainsi que Hachem a vu son désarroi, et à quel point il s'en remettait à Lui. Dan fut béni pour avoir une très grande descendance. Alors que Binyamin, lui s'appuyait sur ses 10 enfants pour avoir logiquement une

descendance importante. Puisque à partir de ses 10 enfants, selon les lois naturelles, une très grande descendance lui était assurée. Par conséquent, il n'était pas inquiet et ne s'était pas autant remis entre les mains de Hachem et ne comptait pas spécialement sur Sa Délivrance. C'est pourquoi, il n'a pas bénéficié de la même Assistance Divine. Sa descendance fut alors bien moindre que celle de Dan ! L'homme doit apprendre à compter essentiellement sur Hachem et sur Sa Bonté. Et ne pas s'appuyer sur ses plans personnels, son intelligence, sur les circonstances naturelles... Il s'apercevra alors qu'il réussira bien plus. (R. Ye'hezkel Levinchtein)

« Quand le Michkan (Tabernacle) voyagera, les Lévi le feront descendre (le démonteront), et lorsque le Michkan campera, les Lévis l'érigeront » (1, 51)

Ce verset fait allusion au Service d'Hachem. Il est nécessaire d'avoir une certaine stabilité pour pouvoir étudier, prier et faire les Mitsvot sereinement. Le fait d'être souvent en déplacement ou en voyage, peut nuire à ce Service. Ainsi, « quand le Michkan voyagera, les Lévi le feront descendre », allusion au fait que le voyage et les déplacements peuvent occasionner une baisse et une nuisance pour le Service d'Hachem. On n'a plus alors tous ces repères et sa stabilité qui aident dans ce domaine. Mais en revanche, « lorsque le Michkan campera, les Lévi l'érigeront ». Le fait de camper et de rester fixé et installé dans son endroit, peut avoir l'effet d'ériger et de faire monter l'individu. Plus l'homme est stable et paisible et plus cela lui sera favorable spirituellement. L'homme doit donc toujours chercher à se fixer et se stabiliser, et éviter au maximum le changement et les fluctuations de son organisation. « Heureux ceux qui s'installent dans Ta Maison » ! (Rabbi Moché de Koubrin)

« Comme ils camperont, ainsi ils voyageront » (2, 17)

En plus de son sens simple, ce verset vient aussi nous donner une leçon de moral. Souvent, les gens maintiennent leurs bonnes conduites et la rigueur dans leurs actions quand ils sont dans leur

milieu habituel. Mais, quand ils sont en déplacement, loin de leur entourage, ils se permettent alors d'alléger certaines choses. Il est plus difficile de tenir à toutes ses exigences en voyage que chez soi. Le verset fait allusion à cela. « Comme ils camperont, ainsi ils voyageront ». Le comportement en voyage, hors de son milieu, doit être le même qu'en campement, installé chez soi, sans baisser dans la rigueur de la pratique. (Ateret Yéhochoua)

« Et sur lui, la tribu de Menaché (2, 20) »

Concernant tous les autres drapeaux, il est dit : « **Et ceux qui campent sur (avec) lui** », sauf pour le drapeau de Efraïm où la Thora dit : « **Et sur lui** la tribu de Menaché », au lieu de : « Et ceux qui campent sur lui, la tribu de Menaché ».

Pourquoi cette différence ?

En fait, à la fin des 40 ans dans le désert, il y eut un autre recensement du peuple dans la Paracha de Pin'has. Dans ce dernier recensement, l'ordre de grandeur du nombre de personnes par tribu était similaire à celui de notre Paracha. Les tribus les plus grandes dans notre Paracha sont restées les plus grandes dans Pin'has. Exceptée la tribu de Menaché. Dans notre Paracha, Efraïm comportait 40.500 personnes alors que Menaché en comportait 30.200. En revanche, dans Pin'has, cela s'inverse et la tribu de Menaché devient plus grande que celle d'Efraïm avec 52.700 face à 30.500. Pour faire allusion à cela, la Thora dit : « **Et sur lui**, la tribu de Menaché », allusion au fait que Menaché est amené à se multiplier et passer au-dessus de Efraïm. Menaché sera **sur** Efraïm, au niveau de son nombre. (Mechekh 'Hokhma)

« Voici les descendants de Aharon et Moché » (3, 1)

Rachi constate que la Thora ne mentionne, juste après, que les descendants de Aharon et non ceux de Moché. Cela vient nous enseigner que celui qui apprend la Thora à son prochain, c'est comme s'il l'avait fait naître. Les enfants de Aharon étaient donc aussi enfants de Moché. Mais pourquoi cet enseignement n'a été dit que pour les fils d'Aharon alors que Moché avait appris la Thora à tout le peuple ?

En fait, tout l'intérêt de dire qu'enseigner c'est comme enfanter, dépend du principe selon lequel le fils peut donner du mérite à son père. Ainsi, si un élève dépasse son Maître, il pourra aussi faire profiter de sa grandeur à son Maître parce qu'il est considéré comme son fils. Or, Moché était plus grand que tout le peuple. Personne ne pouvait donc le dépasser. Le fait que tout le peuple (ayant tout appris de lui) soit ses enfants n'avait donc pas d'intérêt, car il ne pouvait pas lui faire bénéficier d'une grandeur qu'il n'avait pas. Mais, Moché reconnu lui-même que Nadav et Avihou, les fils de Aharon étaient plus grands que lui et que son frère Aharon réunis. C'est donc à leurs propos qu'il est intéressant de signaler qu'ils étaient comme ses enfants, pouvant lui faire profiter de leur grandeur. ('Hatam Sofer)

« Nadav et Avihou moururent..., et ils n'ont pas eu d'enfants » (3, 4)

En quoi le fait que Nadav et Avihou n'avaient pas d'enfants justifiait-il leur mort ?

En fait, Nadav et Avihou sont morts en s'élevant spirituellement au point d'être tellement proches d'Hachem qu'ils moururent. En effet, l'homme vit dans ce monde pour s'approcher d'Hachem. Après cette mission, il peut remonter vers Lui. Nadav et Avihou ont atteint leur objectif en s'approchant d'Hachem. Leur mission achevée, ils moururent. Mais quelqu'un qui a des enfants, même s'il a fini sa mission, Hachem peut le laisser encore vivre, pour qu'il s'occupe encore d'eux, matériellement comme spirituellement. Certes, Nadav et Avihou moururent, une fois leur mission achevée. Mais, ils ne bénéficièrent pas d'un supplément, car « ils n'eurent pas d'enfants », et n'avaient donc pas de raison de rester encore sur terre, une fois leur perfectionnement personnel atteint. ('Hatam Sofer)

Autre explication : Quand Hachem juge quelqu'un et décide de le punir, il veille à ce que cette punition ne fasse pas souffrir injustement ses proches ou amis qui seront peinés par cette sanction infligée. La souffrance de cette punition doit être justifiée pour tous. Ainsi, si Nadav et Avihou avaient eu des enfants, la mort de leur père leur aurait causé une peine qu'ils ne méritaient pas d'avoir. Pour

cette raison, Hachem aurait alors préservé Nadav et Avihou pour épargner leurs enfants d'une peine injustifiée. (Léater Patora)

« Nadav et Avihou moururent devant Hachem en apportant un feu étranger... dans le désert de Sinaï » (3, 4)

On peut s'interroger sur le fait que la Thora précise que Nadav et Avihou moururent dans le **désert de Sinaï**. En effet, ce détail nous est déjà bien connu puisque, depuis le don de la Thora jusqu'à ce jour du recensement, le peuple est resté dans le désert du Sinaï.

En fait, l'une des raisons de la mort de Nadav et Avihou est rapportée dans le Midrash qui dit qu'ils souhaitaient diriger, eux, le peuple, à la place de Moché et Aharon. Cette attitude comporte une part d'orgueil, même s'ils avaient une bonne intention. Seulement, on pourrait les défendre en prétendant que cette faute était involontaire, puisqu'ils ne savaient peut-être pas que l'orgueil était si mal. Néanmoins, nos Sages disent qu'Hachem a délaissé toutes les montagnes pour ne donner la Thora que sur le mont Sinaï, la plus humble, pour enseigner qu'il aime l'humilité. Ainsi, du fait qu'ils étaient **dans le désert de Sinaï**, ils auraient dû connaître la valeur de l'humilité et combien Hachem haït l'orgueil. Et c'est cela qui donne à leur faute toute sa gravité. (Imré Chefer)

« Ils garderont sa garde » (3, 7)

Ce verset indique que les Léviim étaient dénombrés dès l'âge de 1 mois, contrairement au reste du peuple juif, dénombré lui, à partir de l'âge de 20 ans. Les Léviim avaient notamment pour fonction d'effectuer la garde autour du Michkan, d'en assurer la protection. Mais comment un nourrisson âgé de 1 mois pouvait-il déjà assurer une protection quelle qu'elle soit ?

Parce que les Léviim disposaient d'une sainteté intrinsèque dès leur naissance. Leur sainteté qui les caractérisait, faisait d'eux les responsables pour démonter, transporter, et rassembler le Sanctuaire sur le prochain campement.

Ils avaient donc la responsabilité d'assurer la protection du Michkan. Car ce qui compte le plus pour qu'Hachem fasse résider Sa Présence Protectrice parmi le peuple Juif, c'est qu'ils se renforcent dans la sainteté. La protection physique est certes nécessaire, comme démarche naturelle pour bénéficier de la Protection Divine. Mais l'essentiel émane de la protection spirituelle. Une fois celle-ci assurée, la protection physique suivra. Et même s'ils ne pouvaient pas protéger physiquement, les Léviim âgés d'un mois apportaient, de par leur sainteté, une protection spirituelle, qui était essentielle pour sécuriser le Michkan. (Avné Ezel)

« Moché prit l'argent du rachat (des premiers-nés) » (3, 49)

Les commentateurs rapportent que celui qui assiste au repas d'un rachat de premier-né, cette consommation là lui est comptée comme s'il avait fait 84 jeûnes. On peut trouver une allusion à cela dans le verset : « Moché prit l'argent du rachat ». En effet, le terme "rachat" se dit en hébreu : "Pidyom-דָּוָם", qui peut se lire "Pad Yom-דָּוָם", qui signifie "84 jours"

« Ils mettront par dessus une couverture de peau de Ta'hach, et y étendront un tissu tout en bleu azur par dessus » (4, 6)

Pendant les déplacements, l'arche sainte devait être couverte d'une couverture en peau de Ta'hach (animal multicolore), et par dessus, avec un tissu en bleu azur. Cela vient nous apprendre une leçon concernant l'étude de la Thora symbolisée par l'arche sainte.

La Thora contient de nombreux sujets difficiles et complexes, qui nous paraissent cachés et loin de notre compréhension. C'est à cela que fait allusion la couverture de Ta'hach qui recouvre et cache l'arche sainte. Mais, cette couverture était elle-même recouverte d'un tissu bleu azur. En effet, nos Sages disent que le bleu azur évoque le ciel et le Trône Divin. Cette couleur représente donc la foi en Hachem. Car, même si la Thora nous semble parfois cachée et inaccessible, celui qui s'arme d'une foi pure en Hachem, Qui nous a donné la Thora, méritera d'arriver à comprendre tous ses enseignements. Peu importe la couverture qui cache la Thora. Il doit y avoir par dessus le bleu azur, cette foi pure, grâce à laquelle tous les mystères de la Thora pourront être éclaircis. (Darach Moché)